

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 26 juin 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	11

L'an deux mille vingt, le 26 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
OGER Isabelle

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
MENEHIN Gaël
WALLERICH Alain

SIVEC Jean
THILL Céline
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

MARQUET Bénédicte
PEREIRA Julien

BRUN Jérôme

REUTER Olivier

Procuration de Bénédicte MARQUET à Philippe GAILLOT
Procuration de Jérôme BRUN à Philippe GUINDT
Procuration de Julien PEREIRA à Alain IMMER
Procuration de Olivier REUTER à Christophe VIEIRA

Objet : 2020 - 489 Compte rendu annuel d'activité 2019 de la SODEVAM

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 21 mai 2011 de désigner en qualité de concessionnaire la société SODEVAM pour l'aménagement du lotissement le Clos à BEYREN LES SIERCK,

Considérant la nécessité de soumettre à l'approbation du conseil municipal le compte rendu annuel d'activité 2019 concernant cette opération,

Considérant la présentation de ce compte rendu annuel effectuée par Monsieur MUNIER de la SODEVAM

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu annuel d'activité 2019 présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 29/06/2020
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/06/2020

Le Maire,

